



l'Assurance Maladie
des salariés-sécurité sociale
caisse nationale

CIRCULAIRE

CIR-150/2003

Document consultable dans Médi@m

Date :

02/12/2003

Domaine(s) :

Risques professionnels

Archive	☒
Modificatif	☐
Complémentaire	☐
Suivi	☐

Objet :

Sauvetage Secoursime du
Travail (SST)

Liens :

Circ DPRP 46/1993
Circ DPRP 41/1994
Circ DRP 9/1997
Circ DRP 26/2001

Plan de classement :

26

Emetteurs :

DRP

Pièces jointes : 1

à Mesdames et Messieurs les

☒ **Directeurs**

☐ CPAM ☒ CRAM ☐ URCAM
☐ UGECAM ☒ CGSS ☐ CTI

☐ **Agents Comptables**

☐ **Médecins Conseils**

☐ Régionaux ☐ Chef de service
☐ Médecin Chef de la Réunion

Pour mise en oeuvre **immédiate**

Résumé :

Refonte et mise à jour des textes concernant le SST. La présente circulaire annule et remplace les précédentes.

Circ PAT 981/1985

Mots clés :

Secourisme ; Formation

**Le Directeur
des Risques Professionnels**

Gilles EVRARD



l'Assurance Maladie
des salariés-sécurité sociale
caisse nationale

CIRCULAIRE : 150/2003

Date : 02/12/2003

Objet : Sauvetage Secoursime du Travail (SST)

Affaire suivie par : Sylviane KRUST – 01 42 79 38 10

Une des orientations forte de la présente circulaire est un positionnement renforcé du sauvetage secourisme du travail dans sa composante « travail » tout en mettant en évidence le rôle que peut jouer le dispositif SST dans une prévention de premier niveau.

La présente circulaire, en se substituant à celle du 17 décembre 1985, précise les conditions de l'action de différents acteurs impliqués dans le dispositif en fonction des orientations proposées.